

**MÉMOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE  
NOTRE-DAME-DES-PINS**

**PRÉSENTÉ**

**AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

**CONCERNANT**

**LE PROJET DE PROLONGEMENT DE  
L'AUTOROUTE 73 ROBERT-CLICHE,**

**À NOTRE-DAME-DES-PINS**

# TABLE DES MATIÈRES

**PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-PINS ... 3**

**INTÉRÊT PORTÉ AU PROJET**  
..... 4

**PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET**  
..... 5

**POINT MAJEUR POSITIF DANS CE DOSSIER**  
..... 6

## **PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-PINS**

Cette coquette petite municipalité à vocation résidentielle fait partie de la Municipalité Régionale du Comté de Beauce-Sartigan dans la région administrative Chaudière-Appalaches.

Notre municipalité est sise entre ville Saint-Georges au Sud et Beauceville au Nord. De par cette situation géographique, il est évident que l'autoroute 73 traversera notre municipalité.

## **INTÉRÊT PORTÉ AU PROJET**

Comme vous savez, nous sommes en attente de l'arrivée de cette autoroute depuis plusieurs années. Aujourd'hui, fin 2006, si nous voulons maintenir la compétitivité de nos PME, dans le contexte de la mondialisation des marchés, nous devons fournir un axe de transport rapide, efficient et économique à nos industries et commerces.

Également, un problème crucial sur la route 173, c'est bien sûr, la sécurité des utilisateurs. En effet, en vérifiant les statistiques routières de la Sûreté du Québec, il apparaît évident qu'il existe une situation catastrophique qui mérite correction.

Il est bien facile de démontrer, dans le contexte actuel, que ce projet est directement lié à la survie économique, au maintien des emplois en Beauce, dans notre milieu.

## PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

Ici, Dans le secteur de Notre-Dame-Des-Pins, le bât blesse et pas à peu près. Durant les deux dernières années, j'ai assisté aux rencontres avec le Ministère des Transports du Québec concernant le tracé de l'autoroute en Beauce. J'ai signalé verbalement à trois reprises, plus une lettre en bonne et due forme adressée à Monsieur André Caron, que le tracé projeté passait beaucoup trop près du noyau urbain. Ceci constituait une demande du conseil municipal. À la dernière réunion, à la polyvalente de Beauceville, j'ai rappelé mes inquiétudes concernant cette situation de fait. Une personne du ministère m'a répondu d'une façon très cavalière, qu'on ne pouvait pas installer l'autoroute à Saint-Prosper. Cette réponse ironique démontre une méconnaissance flagrante de son dossier. À ce que je sache Notre-Dame-Des-Pins n'a pas de frontière commune avec Saint-Prosper. Nous espérions voir passer l'autoroute entre le rang Saint-Charles et le rang de Léry (ligne Hydro-Québec). Je n'ai jamais été entendu ni écouté par le Ministère des Transports du Québec. En somme, comme d'habitude, j'ai été traité en « Ti-culs » comme la plupart des municipalités de petite taille le sont par plusieurs instances gouvernementales.

En aucun moment, je ne veux porter l'ODIEUX de cette mauvaise décision du Ministère des Transports du Québec. Je vais déposer et enregistrer ce document à la municipalité. À Notre-Dame-Des-Pins, le développement linéaire est interdit le long de la 173 (MAM-Environnement). Le développement vers l'Est se heurte et se heurtera à l'autoroute de la Beauce, et à l'Ouest c'est la chaudière. Où va-t-on développer? Pourquoi ne m'a-t-on jamais écouté sérieusement lorsque j'ai posé mes questions? Sommes-nous quantité négligeable? Va-t-on installer l'autoroute à Notre-Dame-Des-Pins en fonction de son arrivée à Saint-Georges?

Autre problème crucial qui nous inquiète : nous en sommes à terminer notre réseau pour, d'abord, l'approvisionnement et la distribution de l'eau pour la municipalité. La solution obligatoire adoptée fût très onéreuse. Le tracé projeté se rapproche des puits d'eau potable et traverse au dessus de la conduite d'amenée d'eau. Qui sera responsable de possibles problèmes?

Dans ce mémoire nous demandons également au Ministère des Transports du Québec de ne pas alourdir le fardeau fiscal des gens de Notre-Dame-Des-Pins en conservant à sa charge l'entretien de la route Veilleux, Petite-Pierrette, route collectrice entre la 173 et la 275.

## **POINT MAJEUR POSITIF DANS CE DOSSIER**

Quelle agréable surprise n'a-t-on pas eue lorsque nous avons entendu le Ministre Michel Després affirmer publiquement qu'il était possible de réaliser ce projet pour 2010! Bravo à vous Monsieur Després! Comment oserions-nous ne pas faire confiance à Monsieur Després dans ce dossier? Nous, les Beucerons, savons très bien qu'il est possible, pour le gouvernement actuel, de livrer cette autoroute à la Beauce pour 2010.

En attendant, nous vivons avec un espoir très légitime se basant sur une équité élémentaire de la part de nos décideurs.

P.S. Aujourd'hui, le 30 octobre, j'ai vu Madame Julie Boulet inaugurer le dernier tronçon de l'autoroute 55. J'en suis jaloux pour nous, les Beucerons. Il en pleut partout de ces routes, autoroutes, vraiment partout excepté en Beauce! « J'en suis présentement à magasiner mes souliers pour l'inauguration de l'autoroute de la Beauce en 2010. Je désire être fin prêt. »

Sous signé le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 2006, à Notre-Dame-Des-Pins.

---

Viateur Boucher, Maire